

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 21 juin 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme KOENDERS et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 14 juin 2012

Publié le 22 juin 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 17

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Michel ROTGER
M. Gilbert MENUT	M. André GERVAIS	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Alain MILLOT	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	Mme Claude DARCIAUX
M. José ALMEIDA	Mme Françoise TENENBAUM	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. François-André ALLAERT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Rémi DELATTE
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Paul HESSE	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Yves BERTELOOT	M. Franck MELOTTE	

### Membres absents :

Mme Stéphanie MODDE	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Philippe BELLEVILLE	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Christophe BERTHIER pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Nelly METGE pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	Mme Christine MARTIN pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG.

---

**OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

**Habitat à loyer modéré - Caisse des Dépôts - Lignes globales de financement pluriannuelles (LGFP) : Bilan des mises en place de prêts par les bailleurs en 2011 et perspectives 2012**

Depuis 2006, dans le cadre du dispositif de financement globalisant établi avec la Caisse des Dépôts et les opérateurs d'habitat à loyer modéré intervenant sur le territoire de l'agglomération dijonnaise, il est devenu habituel de présenter chaque année le bilan des prêts mis en place au cours de l'exercice précédent.

Au vu de ce bilan, qui constitue un point d'étape partagé du partenariat de financement mis en œuvre, il est demandé au Grand Dijon de réitérer, après son engagement de principe lors de l'approbation des LGFP, sa garantie sur les prêts réellement contractés par les organismes.

Le 26 juin 2009, ont été signées les nouvelles contractualisations de financement avec les opérateurs représentant un montant total de 317 millions d'euros. En 2011, des prêts représentant un montant total de 19 619 650 €, garantis par le Grand Dijon, ont été mis en place par la Caisse des Dépôts à la demande des opérateurs.

Ainsi, au 31/12/2011, à l'appui également de l'activité des exercices précédents, un total de 107, 350 millions d'euros de prêts ont été mobilisés, représentant 34 % de l'enveloppe réservée.

Il est rappelé que les bailleurs disposent d'un an supplémentaire après l'échéance de leur LGFP pour solliciter leurs prêts, soit jusqu'au 31/12/2012.

Aussi, pour 2012, eu égard au niveau d'engagement observé, les perspectives de sollicitation de prêts pourront être satisfaites dans le cadre des enveloppes définies pour chaque bailleur. Le recours à des avenants ne sera donc pas nécessaire.

Le niveau de consommation global devrait s'approcher de 70% au 31/12/12, terme du dispositif en cours.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :**

- **d'accorder** sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement, au titre des Lignes Globales de Financement Pluri-annuelles (LGFP) 2009-2011, des tirages effectués auprès de la Caisse des Dépôts par les opérateurs d'habitat à loyer modéré au cours de la période courant du 01/01/2011 au 31/12/2011 correspondant à un montant total de 19 619 650 € pour le financement des opérations dont la liste, figurant dans l'annexe à la présente délibération, mentionne également les caractéristiques financières des prêts.

Le paiement de toutes sommes devenues exigibles en capital, intérêts, et le cas échéant des intérêts moratoires, pénalités, indemnités est garanti pour une durée expirant au complet remboursement des sommes dues au titre des tirages.

- **de dire** que toutes les clauses contractuelles engageant le Grand Dijon, approuvées par délibérations du conseil communautaire en date du 25 juin 2009, sont maintenues et restent valables jusqu'à l'expiration des conventions financières LGFP 2009-2011 ;

- **d'autoriser** Monsieur. le Président à signer, avec la Caisse des Dépôts et chacun des opérateurs d'habitat à loyer modéré concernés, tout acte utile à la bonne administration de ces dossiers.

**LGFP grand dijon**  
**Convention financière signée le 26 juin 2009**  
**Consommation au 31/12/2011**

OLS	MONTANT INITIAL	MONTANT CONSOMME en 2009	MONTANT CONSOMME en 2010	MONTANT CONSOMME en 2011	TOTAL CONSOMME au 31/12/2011	SOLDE au 31/12/2011	%
OPAC DIJON	117 258 416 €	3 643 671 €	32 165 803 €	0 €	35 809 474 €	81 448 942 €	31%
ORVITIS	71 508 217 €	13 624 425 €	8 319 471 €	6 354 827 €	28 298 723 €	43 209 494 €	40%
SCIC HB	47 395 549 €	9 050 694 €	2 857 181 €	0 €	11 907 875 €	35 487 674 €	25%
VILLEO	35 675 950 €	2 986 083 €	1 000 000 €	11 077 446 €	15 063 529 €	20 612 421 €	42%
NEOLIA	37 392 783 €	11 212 053 €	537 918 €	0 €	11 749 971 €	25 642 812 €	31%
ICF SE Mediterr.	7 861 380 €	2 080 736 €	252 658 €	2 187 377 €	4 520 771 €	3 340 609 €	58%
	<b>317 092 295 €</b>	<b>42 597 662 €</b>	<b>45 133 031 €</b>	<b>19 619 650 €</b>	<b>107 350 343 €</b>	<b>209 741 952 €</b>	<b>34%</b>

# LGFP ORVITIS / GRAND DIJON

## Tableau récapitulatif des tirages EXERCICE 2011 (convention financière signée le 26 juin 2009)

Montant de la LGFP : 71 508 217,00 €

Version prod/ n° fascicule	N° Tirage	DATE	Montant	Total des tirages	OPERATIONS concernées par le tirage	Nbre Logts	Taux	Durée	Échéance	DA	Préfinct	Progr	Révisabilité	Date 1ère MER	
PLUS 02	1 200 164	25/07/11	137 960 €	188 557 €	Chenove - 28 rue Louis Cunel	2	2,60%	40	A			0%	DRL	01/08/12	
	1 200 195	25/07/11	50 597 €		Chenove - 28 rue Louis Cunel			2,60%	50	A			0%	DRL	01/08/12
PLAI 02	1 184 074	13/01/11	544 996 €	1 223 750 €	Chevigny (22 Avenue République) Chenove (1 rue du 11 septembre)	10	1,55%	40	A			0%	DRL	01/02/12	
	1 184 081	13/01/11	324 443 €		Chevigny (22 Avenue République) Chenove (1 rue du 11 septembre)			1,55%	50	A			0%	DRL	01/02/12
	1 200 196	25/07/11	248 441 €		Chenove - 28 rue Louis Cunel	4		1,80%	40	A			0%	DRL	01/08/12
	1 200 197	25/07/11	105 870 €		Chenove - 28 rue Louis Cunel			1,80%	50	A			0%	DRL	01/08/12
PEX - PHARE	1 206 568	02/11/11	3 800 285 €	3 800 285 €	Chenove - Foyer le Mail & Foyer Sand	158	2,85%	25	A				DRL	01/12/12	
PAM	1 205 679	19/10/11	1 142 235 €	1 142 235 €	Chenove - Foyer le Mail	80	2,85%	25	A			0%	DRL	01/01/12	
			<b>TOTAL</b>	<b>6 354 827 €</b>		<b>254</b>									

DA = Différé d'amortissement

DRL = Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %





**LGFP I C F SEM / GRAND DIJON**

**Tableau récapitulatif des tirages EXERCICE 2011 (convention financière signée le 26 juin 2009)**

Montant de la LGFP : 7 861 380,00 €

Version prod/ n° fascicule	N° Tirage	DATE	Montant	Total des tirages	OPERATIONS concernées par le tirage	Nbre Logts	Taux	Durée	Échéance	Progr	Révisabilité	Date 1ère MER
PLUS 02	1 201 524	11/08/11	1 829 430 €	1 829 430	Perrigny les Dijon	16	2,85%	35	A	0,00%	DL	01/09/12
PLAI 02	1 201 527	11/08/11	357 947 €	357 947	Perrigny les Dijon	4	2,05%	35	A	0,00%	DL	01/09/12
			TOTAL	2 187 377		20						

DA = Différé d'amortissement

DRL = Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %